

Rapport d'Activité 2024 de l'association ESPICIARE

Table des matières

À propos de la structure.....	3
L'équipe salariale et bénévole.....	4
Les projets portés par Espiciare sur 2024.....	5
Coordination des Épiceries Sociales.....	6
Objectifs.....	6
Actions.....	6
Indicateurs.....	7
Bilan de l'action.....	7
Les Paniers Solidaires.....	11
Épiceries participantes.....	11
Objectifs.....	11
Actions.....	11
Financeurs.....	12
Budget.....	12
Indicateurs.....	12
Bilan de l'action.....	13
Impacts de l'action.....	15
Objectifs et souhaits pour 2025.....	17
Le projet Vrac.....	18
Épiceries participantes.....	18
Objectifs.....	18
Actions.....	19
Budget.....	19
Indicateurs.....	19
Organisation et mise en place.....	19
Bilan de l'action.....	23
Impacts de l'action.....	24
Objectifs et souhaits 2025.....	24
L'aide au fonctionnement des Épiceries.....	25
Projets et Actions 2025.....	26

À propos de la structure

Créée en 2018, Espiciare regroupe des associations, des CCAS gestionnaires d'épiceries sociales et solidaires du département des Alpes de Haute Provence. Elle est financée par la CAF et depuis 2023 par la DREETS PACA. Chaque adhérent, 8 Épiceries Sociales et Solidaires à ce jour, bénéficie dans le cadre de ce financement d'une quote-part permettant des achats et du soutien de la coordinatrice.

Les missions de la coordinatrice incluent l'organisation permettant de couvrir des besoins d'approvisionnement collectifs et l'organisation d'animations et d'informations, en lien avec une consommation locale et de préférence durable au bénéfice des usagers.

Espiciare agit collectivement au service des épiceries sociales sous forme de dons, de collectes, de négociations avec des grandes et moyennes surfaces, des producteurs locaux ou agriculteurs, des transformateurs, ou toutes autres actions que l'association décidera, en complément des actions de la Banque Alimentaire.

Espiciare est lauréate du projet « Mieux Manger Pour Tous » financé par la DREETS PACA depuis 2023.

L'équipe salariale et bénévole

Espiciare est animée par un socle de bénévole restreint, issu des dirigeants des épiceries partenaires. D'autres bénévoles participent aux actions de manière ponctuelle, par exemple pour la récolte lors de cueillettes solidaires.

L'équipe dirigeante est composée en 2024 de :

- Mathieu PELLEGRIN – Président
- Marie-Françoise BOURGOIN – Vice-Présidente
- Céline RENON – Trésorière

L'équipe salariale est composée en 2024 de :

- Catherine CAPDEVILLE – Coordinatrice

Les projets portés par Espiciare sur 2024

Espiciare porte les projets suivants en 2024 :

- Coordination des Épiceries Sociales (« Mieux Manger Pour Tous »)
- Les Paniers Solidaires
- Le projet Vrac
- L'aide au fonctionnement des épiceries

Ces projets sont détaillés dans les chapitres suivants.

Coordination des Épiceries Sociales

Suite à la réponse favorable qui a été accordée à Espiciare à l'Appel à Projets « Mieux Manger pour Tous » porté par la DREETS en 2023, une coordinatrice a pu être embauchée en mars 2024.

Elle vient renforcer le travail des équipes bénévoles tout en prenant à sa charge de nouvelles actions de coordination.

Objectifs

- Développer un réseau collectif des épiceries sociales du 04, pour lutter contre la précarité alimentaire ;
- poursuivre le suivi des projets en cours (paniers solidaires et projet Vrac) ;
- permettre aux bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires d'accéder à une alimentation issue d'une agriculture locale et durable ;
- développer le réseau et le partenariat en créant des alliances locales entre les acteurs ;
- soutenir le fonctionnement des épiceries sociales et solidaires en coordonnant les relations entre producteurs et épiceries, en diagnostiquant les besoins de chacun ;
- collaborer avec le Pat 04 dans des actions communes en faveur de pratiques alimentaires durables et locales et des modes d'approvisionnement des structures de lutte contre la précarité alimentaire.

Actions

- Soutenir et développer la coordination avec les différentes épiceries du 04 et les partenaires ;
- recenser les besoins alimentaires des épiceries adhérentes, faire remonter les données correspondant aux indicateurs souhaités ;
- gérer les commandes, et organiser les livraisons, le stockage si nécessaire ;
- rechercher le meilleur rapport qualité prix des denrées ;
- développer le réseau et le partenariat avec les producteurs locaux / bios (démarcher de nouveaux producteurs) ;
- développer le partenariat avec le PAT en lien avec le coordinateur départemental, et mutualiser les recherches ;
- animer le réseau des épiceries (échanges, rencontres, organisation de visites chez les producteurs, ateliers d'initiation à une forme d'alimentation à base de produits non transformés) ;

Indicateurs

Objectifs	Indicateurs	Valeur cible 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025
Soutenir les ESS	Nombre de personnes aidées	3 000	3 100	3 200
Diagnostiquer les besoins des ESS	Nombre de questionnaires complétés	6	8	8
Développer le réseau et le partenariat	Nombre de partenaires et producteurs locaux	5	8	12
Développer l'association et son mode de fonctionnement	Bilans financiers et rapports moraux	1	1	1

Bilan de l'action

Amélioration du fonctionnement

- **renouvellement du fonctionnement du bureau.** Les membres du CA sont représentés par les responsables des épiceries sociales adhérentes
- **mise à jour des données et outils de fonctionnement de l'association** (tableau de calcul des quote-part, agenda partagé, classement informatique des données, logiciel de facturation et suivi des règlements)
- **poursuite des projets en cours** (paniers solidaires, équipement pour vente de produits bio sous forme de vrac)

Partenariats

- **partenariats en faveur de l'accès à une alimentation plus saine**, locale et de préférence issue de l'agriculture durable :
 - avec l'association **LE VILLAGE** dans le cadre des cueillettes solidaires (formation, conseils, financement matériel) ;
 - avec l'association **À Dos d'Éléphant** dans le cadre des cueillettes solidaires (participation aux cueillettes organisées par l'association, gestion du partage des récoltes).

- **partenariats en cours de réalisation :**
 - **Banque Alimentaire 04** dans le cadre d'un projet de mutualisation d'achats, de dons, de stockage et de distribution de denrées achetées par le biais du collectif Espiciare
 - **Collaboration avec le PAT** (plan d'alimentation territoriale) **du 04.**
 - mutualisation des actions en faveur d'une éducation à l'utilisation de produits non transformés ;
 - soutien à l'organisation de sessions de formation à destination des bénéficiaires, bénévoles et salariés ;
 - mutualisation des données permettant de favoriser la mise en place d'actions et de projets ;
 - projets relatifs à l'approvisionnement des ESS et autres structures (projet de création d'un chantier d'insertion dédié aux Épiceries Sociales et Solidaires, coordination de la mise en place des cueillettes solidaires, organisation des actions de partenariat avec les agriculteurs locaux) ;
 - mise en place de tableaux de données communs favorisant la poursuite et la qualification des actions mises en place ;
 - participation aux réunions de coordination des porteurs de projet « Mieux Manger pour Tous ».

Groupes de travail et engagements au sein du réseau

- **participation active aux groupes de travail organiser par la DDETSPP 04** dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire
- **engagement participatif** dans la mise en place des ateliers accélérateurs de projet organisés par la DREETS PACA dans le cadre de l'appel à projet « Mieux Manger pour Tous »

Recherche de solutions d'approvisionnement pour les Épiceries adhérentes

La recherche de modes d'approvisionnement a été réalisé suivant les demandes exprimées, suite à un questionnaire rempli par les Épiceries :

- **Association « Les panier de la mer »**

Les Paniers de la Mer sont des associations loi 1901 dont les objectifs sont de lutter contre le gaspillage alimentaire, d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi et de mettre à disposition des associations d'aide alimentaire du poisson surgelé prêt à consommer. Les 5 Paniers de La Mer sont des chantiers d'insertion par l'activité économique dans le secteur du mareyage.

Les projets d'achats collectifs auprès de l'association des « Paniers de la Mer » sont soumis au partenariat avec la Banque Alimentaire au regard des quantités commandables pour le stockage, la chaîne de conservation et la distribution.

- **Agence du Don en Nature**

Créée en 2008, reconnue d'intérêt général, l'Agence du Don en Nature vient en aide aux personnes démunies par la collecte et la redistribution de produits neufs non-alimentaires.

Les projets d'achats collectifs auprès de l'agence Dons en Nature sont soumis au partenariat avec la Banque Alimentaire au regard des quantités commandables le stockage et de la distribution.

- **Entreprise TOSSOLIA**

Tossolia est une entreprise artisanale de produits alimentaires biologiques et essentiellement à base végétale. Produits 100% biologiques afin de préserver l'environnement et contribuer à la santé des hommes. Produits à base végétale pour le partage des ressources planétaires et aussi des raisons de santé. Les produits de Tossolia sont à base de soja ou d'autres légumineuses, généralement riches en protéines, et ainsi proposant une alimentation alternative.

La mise en place d'achats collectifs auprès de l'entreprise Tossolia n'a pas encore aboutie du fait de la méconnaissance des produits à base végétale. Une dégustation préalable nous a été proposée par l'entreprise, mais n'a pas encore aboutie. Le projet sera consolidé en 2025.

Se pose également la question de la chaîne du froid puisque nous avons à faire à des produits frais. Une organisation pour le retrait des denrées doit être réfléchie collectivement. Une première expérimentation de vente auprès des bénéficiaires pourrait être envisagée en 2025

- **Benoît Henock, paysan boulanger** situé à Valensole

Projet de distribution des invendus à une ESS à titre expérimental afin de vérifier de l'intérêt des bénéficiaires pour ces produits issus de l'agriculture biologique, à base de farines anciennes et cuits au feu de bois. En 2025 un accord pour le financement de ces achats devrait être examiné en tri partite avec le producteur, l'épicerie et Espiciare.

- **JGAAS** (Jabron Groupement Achats et Activités Solidaires)

Projet de mise en place d'achats collectifs d'agrumes issues de l'agriculture biologique en provenance d'Italie « Galine Fellichi » en circuits courts et dans le but d'obtenir les prix justes.

La mise en place de ces achats peut voir le jour en 2025 sous conditions de mobilisation des Épiceries (validation du projet, organisation des commandes et retraits en lien avec la coordinatrice Espiciare). L'idée est de rejoindre un groupe d'achat de proximité (le JGAAS nous propose Vinon-sur-Verdon et Pierrerue).

. Organisation de visites et ateliers collectifs regroupant les Épiceries adhérentes

- **Pierre Sauvat**

Rencontre avec un producteur d'aromates issu de l'agriculture biologique sur la commune de Valensole. Échanges sur la motivation de sa reconversion en Bio et de son engagement dans l'agroforesterie. Atelier olfactif et d'informations sur les propriétés des plantes aromatiques. Projets 2025 avec cet agriculteur, vente aux Épiceries à tarif préférentiel et organisation cueillettes solidaires). Participants pour 2 Épiceries 4 personnes.

- **Benoît Henock**, paysan boulanger commune de Valensole.

Fabrication de pains, pizzas et gâteaux , repas partagé avec légumes du potager et productions de l'atelier. Échanges avec le boulanger sur la qualité des produits, son engagement et ses projets. Participants 17 personnes bénéficiaires, bénévoles et professionnels pour 4 Épiceries.

Projet 2025 suite au dépôt de pains invendus dans une Épicerie depuis mai 2024, projet de partenariat concernant la fabrication de pains adaptés aux besoins et budgets des bénéficiaires en respectant les conditions de fabrication et d'utilisation de farines anciennes issues de l'agriculture biologique. Mise en place de nouveaux ateliers de sensibilisation et repas partagés, sur l'exploitation ou dans les locaux des ESS.

- **Atelier « Zéro déchet »** animé par SYDEVOM de Haute-Provence, le Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères. Cet atelier est en lien avec une consommation de produits vendus en VRAC afin de sensibiliser les bénéficiaires et intervenants des ESS à une des actions résultant de la mise en place de ce mode d'achat. Participants 2 Épiceries pour 10 personnes.
- **Intervention de association LE VILLAGE** dans le cadre de l'essaimage de leur action des « cueillettes solidaires ». L'objectif étant la mise en place par le collectif ESPICIARE de cueillettes en faveur des ESS adhérentes. Nous avons conventionné avec l'association LE VILLAGE en juin 2024, obtenu une aide de 300 € pour l'achat du matériel de base et la remise des panneaux nous permettant de promouvoir l'action lors des différentes manifestations organisées par les ESS. Ce matériel est un bien commun aux Épiceries adhérentes. Participants Épiceries, PAT, Tiers lieux de Vie... 15 personnes.

Actions autour du poste de coordinatrice

- Formation 2024 : journée du réseau régional de lutte contre la précarité alimentaire aujourd'hui réseau PREC'ALIM organisée par la DREETS PACA
- Ateliers « accélérateur de projet » organisés par la DREETS PACA dans le cadre du projet « Mieux manger pour tous ».
- En prévision : mise à disposition au bénéfice et en soutien à une Épicerie adhérente à Espiciare. Début de la convention prévu en 2025 sur une période de 11 mois.

Les Paniers Solidaires

Le projet des Paniers Solidaires, précédemment co-porté par les acteurs Couleurs Paysannes (le fournisseur), la CAF, la MSA, et les épicerie, a été repris par ESPICIARE en 2024.

Le projet a été ouvert en 2024 à de nouvelles épicerie.

Épicerie participante

L'an dernier, les épicerie participante étaient limitées à celles de Manosque et de Digne (fixes et itinérantes). Cette année, viennent s'ajouter trois nouvelles épicerie : Château-Arnoux, Volx, Forcalquier.

Les épicerie participant au projet en 2024 sont donc :

- La Fourmi Gourmande (Manosque)
- Les épicerie d'Isatis :
 - Gourmandigne (Digne-les-bains),
 - Épicétout (itinérante),
 - Épiçaroule (itinérante),
- Le Point Rencontre (Château-Arnoux),
- Épice Rit (Volx),
- La Poire en Deux (Forcalquier).

Objectifs

L'objectif principal est de faire découvrir et faire adopter sur le long terme aux bénéficiaires une alimentation de qualité, bio et locale, en particulier les fruits et légumes de saison produits sur le territoire.

L'objectif secondaire est de participer au soutien de la production locale, via le choix de sources d'approvisionnement locales, en circuits courts, en privilégiant donc les coopératives et petites exploitations lorsque cela est possible.

Actions

Les paniers sont livrés une fois par semaine aux épicerie participante au projet, qui se chargent de leur distribution à un prix solidaire.

L'action de distribution de paniers aux bénéficiaires est couplée avec l'organisation, par les épicerie, d'ateliers autour de l'alimentation. Ces ateliers, ayant pour support les paniers distribués peuvent prendre la forme d'ateliers de cuisine, d'échanges, ou de sensibilisation sur la qualité nutritionnel des produits, leur mode de production, ou leur impact social.

Des visites d'exploitations sont aussi prévues dans le cadre du projet afin de créer du lien avec les bénéficiaires et les responsables achats des ESS.

Financeurs

Les financeurs de ce projet sont conjointement la CAF et la MSA, à hauteur de 30 000 euros pour la CAF et 15 000 euros pour la MSA.

Budget

Le budget est constant par rapport à l'année dernière, à savoir 45 000 euros. Ce budget constant a pour conséquence un nombre de panier égal à l'année dernière, mais à répartir entre plus d'épiceries.

Des solutions seront à construire pour reconduire l'action l'année suivante, afin d'inclure davantage de paniers pour mieux correspondre aux besoins des acteurs.

La contraction de la période de distribution a permis, dans une moindre mesure, de proposer davantage de paniers par semaine.

La répartition des paniers par épicerie se fait au pro-rata du nombre de bénéficiaires en file active au 31 décembre de l'année précédente. Ce pro-rata est arbitré afin de soutenir les plus petites épiceries, et tient compte des impératifs logistiques du fournisseur (quantité minimum à affecter sur un secteur de livraison). La répartition est validée en début d'action par les épiceries participantes.

Petits Paniers	1 500	à	15,00 €	soit	22 500,00 €
Grands Paniers	1 125	à	20,00 €	soit	22 500,00 €
Semaines	28			soit au total	45 000,00 €

Épicerie	Pro-rata Personnes en file active	Petits Paniers Au pro-rata (par semaine)	Grands Paniers Au pro-rata (par semaine)	Petits Paniers Quantité bonifiée (par semaine)	Grands Paniers Quantité bonifiée (par semaine)
Isatis	35,41 %	18,97	14,23	15,00	15,00
La Fourmi Gourmande	31,66 %	16,96	12,72	15,00	10,00
Point Rencontre	24,35 %	13,05	9,78	10,00	10,00
La Poire en Deux	6,56 %	3,51	2,63	8,00	0,00
Epice-rit	2,02 %	1,08	0,81	5,00	5,00
Paniers restants suite à la répartition (à l'année)				16	5

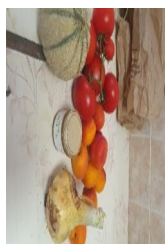
Indicateurs

- Le nombre de paniers distribués
- Le nombre d'ateliers réalisés par les épiceries
- Les questionnaires de satisfaction des bénéficiaires

Bilan de l'action

Ce projet est très apprécié par les bénéficiaires et les structures luttant contre la précarité alimentaire. La possibilité d'achat de produits frais locaux et l'approche rendue réelle par ses actions éducatives, d'une alimentation non transformée issu d'une agriculture de qualité, permet d'effectuer un travail de terrain auprès du public accueilli. L'engagement souhaité en 2022 par les services de la CAF et de la MSA lors du bilan de fin d'action concernant un **volet éducatif** a été respecté.

Photos Saison 2024



juin



juillet



août



septembre



octobre



novembre



décembre

Points Faibles de l'action

- Nous n'avons pas reçu de proposition de visites d'exploitation par le groupement de producteurs « Couleurs Paysannes », mais nous avons via Espiciare réalisé deux visites sur le territoire proche au mois d'octobre 2024 qui s'adressaient à tous les bénéficiaires, bénévoles et salariés des ESS adhérentes :
 - Visite chez un producteur d'aromates et de céréales Bio situé à Valensole et qui a développé des pratiques en agroforesterie. Connaissance des diverses plantes aromatiques et de leurs impacts sur la santé. Découverte des pratiques agricoles favorisant le respect de l'environnement et les qualités nutritives pour les consommateurs. 4 participants.
 - Journée partagée chez un paysan boulanger avec fabrication de pains, gâteaux et pizzas, cuits au feu de bois. Dégustation sur place et échanges sur l'engagement de ce producteur. Un partenariat avec une des ESS est en cours pour un projet d'achat

de pain à tarif préférentiel. Dans cette attente les denrées invendues par ce boulanger sont données gratuitement à cette ESS. 15 participants.

- Le contenu des paniers apparaît en quantité insuffisante au regard du budget alloué. Cela s'explique par la présence de produits dits « festifs » dont le coût représente parfois 1 tiers du montant du panier. S'ajoute pour chaque panier le montant du transport et du packaging.
- La mise en place de la distribution reste complexe et coûteuse compte tenu de la situation géographique des diverses épiceries. L'organisation du planning est soumise aux périodes de congés des épiceries ce qui complexifie la préparation des commandes, les livraisons et la coordination des actions.
- Le nombre de paniers distribués par famille est très limité, certains ne peuvent y accéder qu'une fois par mois.
- La quantité de paniers disponibles ou offert pour les ateliers cuisine est insuffisante pour les 5 épiceries participant à l'action.

Points forts de l'action

- Accès pour les bénéficiaires des épiceries à des produits locaux et de qualité, accompagné d'une culture du « Mieux Manger » pour un retour à une alimentation de base et locale
- Accompagnement vers la transition et l'engagement collectif
- Prix de la revente des paniers dont les tarifs sont en adéquation avec les budgets des bénéficiaires
- Action de socialisation à travers les ateliers cuisine et les sorties inter ESS chez les exploitants
- Repérage des personnes en situation de fragilité alimentaire (qualité nutritive des aliments, excès de consommation de produits transformés,)
- Accès pour les épiceries à des denrées permettant de faire évoluer les pratiques alimentaires en validant l'achat de produits locaux et parfois issus de l'agriculture biologique.
- Le prix de la revente des paniers permet l'achat d'autres denrées.
- Valorisation des produits issus de la production locale au bénéfice des agriculteurs et producteurs du 04
- Possibilité de créer avec les agriculteurs participant à cette action, d'autres partenariats (ex. les cueillettes solidaires, le glanage et l'anti gaspille par dons éventuels de produits)
- Action en adéquation avec le projet d'État « Mieux Manger pour Tous »
- Possibilité de modélisation de l'action sur d'autres territoires

Impacts de l'action

. Impacts sur les Bénéficiaires

- Accès à une alimentation saine et nutritive au bénéfice des familles. Nous pouvons donc présumer d'un impact sur les plus jeunes, pour une évolution positive vers une alimentation plus saine et une consommation locale et réfléchie.
- Impact sur la santé des familles suite à une consommation réfléchie et une connaissance des enjeux liés à l'utilisation de produits frais en comparaison a une alimentation basée sur des produits ultra transformés.
- Les ateliers cuisine et visites d'exploitations développent le lien social. Favorisent le partage de compétences et les échanges producteurs /consommateurs. Le lien avec les équipes encadrantes (professionnels et bénévoles) se renforce et autorise ainsi un accompagnement ciblé et identifié, vers un changement de pratiques alimentaires dans le respect des différences culturelles ou autres.
- Un nouveau regard sur l'utilisation des ressources liées à l'alimentation et aux dépenses énergétiques (atelier vérifiant les modes de cuisson, l'utilisation optimale des produits, l'anti gaspille...)
- L'identité sociale et la participation à l'effort national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la biodiversité, le réchauffement climatiqueUne inscription dans un territoire.
- Une construction par la reconnaissance de l'investissement des services financeurs, au regard d'une justice alimentaire et un accès à une alimentation saine pour tous.
- Une dynamique collective autour du sujet de l'alimentation, de l'agriculture locale, du BIO permettant de faire évoluer les pratiques. Ne plus manger pour ne pas avoir faim mais consommer pour bien se nourrir.



Atelier pain chez un paysan boulanger

Impacts sur les Épiceries Sociales et Solidaires

- Un apport complémentaire en produits frais de qualité (frais-nutritifs-local).
- Une revente permettant le rachat de nouveaux produits frais
- Un accompagnement vers une alimentation plus saine, consolidé par la présence de paniers issus de l'agriculture locale et de qualité, dans le cadre d'ateliers, de transmission de recettes, de savoirs faire, de visites d'entreprises ou d'exploitations.
- Une sensibilisation des intervenants et accompagnants des épiceries sociales (salariés et bénévoles). Cette sensibilisation est un facteur essentiel permettant de faire évoluer les pratiques d'achats des consommateurs.
- L'action développe le lien entre les ESS adhérentes. Favorise les échanges de pratiques et la mise en place d'actions partagées et innovantes dédiées à l'accès à une nouvelle forme d'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire.
- Certifie, auprès des professionnels et bénévoles impliqués dans l'action de lutte contre la précarité alimentaire, de l'engagement des services financeurs (CAF et MSA) à leurs côtés.
- Par retour d'expérience, les ESS peuvent témoigner auprès des acteurs et services de l'Etat de l'impact des « paniers solidaires » sur les bénéficiaires et permettre de faire évoluer les projets en faveur d'une « alimentation saine et durable pour tous », ainsi que l'essaimage de l'action
- Des rencontres avec des agriculteurs et producteurs pouvant faire émerger des actions tels que les cueillettes solidaires, des donsmais également des projets d'achats de paniers de légumes ou autres produits locaux(céréales, pain....)

. Impacts sur le secteur agricole local

- Dans le cadre de ce projet, les agriculteurs et producteurs adhérents de « Couleurs Paysannes », ont pu durant les 7 mois de l'action, bénéficier d'une augmentation de la vente de leur production. (93 paniers par semaine durant 28 semaines)
- Pour le regroupement de producteurs « Couleurs Paysannes » une commande hebdomadaire et prévisionnelle sur une durée identifiée et renouvelée depuis 3 ans
- L'identification pour les producteurs d'un « marché » possible avec les structures de lutte contre la précarité alimentaire. La possibilité de créer des groupements d'achats
- L'identification des actions en faveur de l'accès à l'alimentation pour tous, permettant d'optimiser leur production et d'éviter le gaspillage (cueillettes solidaires, dons ...) entraînant une défiscalisation.
- Une identification des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire permettant de cibler les produits attendus et abordables financièrement.

- Une participation active dans le cadre de l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous
- Une rencontre avec les partenaires État et organismes territoriaux de lutte contre la précarité alimentaire
- Une valorisation des métiers de la terre

. Impacts sur les Partenaires et le projet « Mieux Manger Pour Tous »

- Action innovante permettant de vérifier de la pertinence et de l'impact sur les bénéficiaires et le secteur de la production agricole.
- Modèle d'essaimage possible
- Réflexion commune sur la pérennité de l'action et les possibilités de financement groupés

Objectifs et souhaits pour 2025

- Renouvellement du financement et possibilité de pérennisation
- Adhésion au projet par l'ensemble des Épiceries Sociales adhérentes à ESPICIARE
- Augmentation de la subvention en fonction de la file active globale
- Réajustement du prix du panier et de son contenu (packaging, produit festif, livraison...)
- Possibilité de solliciter des agriculteurs et regroupements d'agriculteurs au plus près des ESS dans l'objectif de limiter les transports et les frais engagés, de créer des liens privilégiés entre ESS et producteurs d'un même secteur géographique, favorisant l'émergence d'autres projets communs (cueillettes solidaires, dons, achats, ...). Une enquête de territoire a été conduite avec succès auprès de producteurs du 04. Un engagement dans une telle action leur semble pertinente et envisageable en 2025.
- Permettre aux bénéficiaires d'être au plus proche des producteurs dans l'objectif d'une autonomie alimentaire saine, durable et économique
- Multiplier les visites d'exploitations et les ateliers culinaires orientés vers une forme d'alimentation saine, équilibrée et locale permettant l'adhésion des bénéficiaires par l'expérience et la prise en compte des enjeux.
- Recherche de partenaires financeurs afin de faire évoluer le projet

Le projet Vrac

Le projet Vrac est un projet initié en 2022, et donc une partie a été clôturée en 2023.

Épiceries participantes

Les épiceries participant au projet sont :

- La Fourmi Gourmande (Manosque)
- Gourmandigne (Digne-les-bains),
- Le Point Rencontre (Château-Arnoux),
- Épice Rit (Volx),
- La Poire en Deux (Forcalquier).

Objectifs

L'objectif est de doter les épiceries du matériel et d'une subvention d'achats de produits afin d'expérimenter et pérenniser la distribution de produits en Vrac au sein des épiceries sociales et solidaires du département.

Les objectifs sont à la fois :

- écologiques : réduction des conditionnements ;
- économiques : les produits en Vrac sont potentiellement moins chers ;
- éducatifs à de nouveaux modes de consommation durables : apprendre à ne consommer que le nécessaire ;
- et sociaux-économiques : privilégier l'alimentation issue de sources bio et locales.

Les deux axes sont :

- Permettre aux familles en difficultés l'accès à une alimentation saine en créant dans chaque épicerie un espace nouveau, dédié aux produits secs en qualité BIO et sous forme de VRAC. La vente des produits vendus en VRAC autorise les bénéficiaires à adapter la quantité de leurs achats à leurs besoins et leur budget.
- Permettre aux usagers l'accès à des codes alimentaires évolutifs entraînant une consommation plus faible de produits transformés reconnus facteurs de risques pour la santé. L'utilisation de produits bruts fera l'objet de divers ateliers de préparations culinaires adaptées et organisés individuellement par les épiceries.

Actions

Une grande partie de l'action s'est concentrée sur la gestion de la logistique permettant la mise en place de celle-ci : commande et livraison des produits et du matériel, répartition des montants par épicerie, suivi des livraisons, coordination pour les éventuels retours, intermédiaire unique entre le fournisseur et les épiceries.

Le projet devra être accompagné d'ateliers permettant aux bénéficiaires de découvrir ce mode de distribution, et l'adopter.

Budget

Le budget a été séparé en deux volets :

- une subvention de fonctionnement pour l'achat de denrées alimentaires, dont le bilan a été soldé fin 2023
- une subvention d'investissement pour l'achat du matériel permettant la distribution :
 - les « étagères silos » de distribution, permettant aux bénéficiaires de se servir en produits,
 - et le matériel permettant la logistique et le stockage des produits avant leur distribution (armoires réfrigérées).

Indicateurs

- Le taux d'adoption du nouveau matériel (nombre de bénéficiaires utilisant ce mode de distribution)
- La quantité totale distribuée
- Les questionnaires de satisfaction aux bénéficiaires

Organisation et mise en place

Fin 2023, l'association ESPICIARE, sera soumise à un changement de bureau entraînant un délai de la mise en place de l'action, avec un ajustement du projet initial.

En 2024 la création d'un poste de coordinatrice favorisera l'organisation de l'action et permettra **sa mise en place définitive en octobre 2024**.

Une évolution du projet a été accordée par la CAF en mai 2024. A l'origine, l'achat d'une chambre froide partagée avait été envisagée par le collectif ESPICIARE. La chambre froide destinée à maintenir la qualité des produits achetés, devait être installée dans les locaux de l'association ISATIS située à Digne les Bains. Seuls leurs locaux étaient en mesure d'accueillir celle-ci. La superficie de notre territoire devenait alors un facteur frais et temps pour les Épiceries qui auraient eu la charge de se rendre plusieurs fois sur les lieux afin de récupérer leur marchandise. Nous avons donc sollicité la CAF pour convertir la demande initiale en investissement dans des armoires

réfrigérées individuelles en remplacement de l'achat de la chambre froide. Chaque épicerie a pu ainsi s'équiper d'armoire réfrigérée en fonction de ses besoins et budget (armoires 1 ou 2 portes).

Achats alimentaires

Les achats de denrées et de contenants en papier kraft ont été effectués auprès de l'association L'Épeautre située à Sisteron. Le projet de vente de VRAC peut ainsi répondre également aux enjeux liés à la consommation de produits locaux et d'achats effectués de façon collective.



Intervention du SYDEVOM

En complément de cette action et afin de sensibiliser les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire ainsi que les bénéficiaires, aux enjeux d'une consommation Zéro déchet en lien avec une consommation de produits vendus en VRAC et dans des contenants biodégradables et réutilisables, nous avons sollicité l'intervention de SYDEVOM (syndicat départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères).



Achat d'armoires réfrigérées

Les achats d'armoires réfrigérées ont été effectués à PROVENCE FROID 04 et le coût des livraisons et installations pour chaque épicerie du territoire n'a pas été facturé.



Achat de meubles de distribution

Les meubles VRAC comprenant silos tiroirs ont été commandés à HORIZONS territoire du 89. La livraison a été programmée sur le site de Château-Arnoux dans les locaux du Point Rencontre et chaque Épicerie est venue récupérer son matériel.



Organisation des achats et participations financières

La quote-part achat et participation financière au projet pour chaque Épicerie a été définie suivant le calcul des files actives de chaque épicerie pour l'année 2023.

- Subvention fonctionnement (achats alimentaires) : 3 306€ prise en charge 2 645€
- Subvention investissement (achat meubles et silos) : 21 694€ prise en charge 17 355€

Dépenses réelles au pro-rata Achats Alimentaires + Sacs

Budget accordé					3 230,00 €	
Épicerie	Quote-part	Pourcentage du total	Pourcentage accordé	Budget au pro-rata	Dépense au réel	20 % de reste sur 80 % subventionné
Gourmandigne	854	32,45 %	29,00 %	937 €	937 €	187,40 €
La fourmi Gou	818	31,08 %	28,00 %	904 €	904 €	180,80 €
Point Rencont	712	27,05 %	26,00 %	840 €	840 €	168,00 €
La poire en de	142	5,40 %	10,00 %	323 €	323 €	64,60 €
L'épice Rit de	106	4,03 %	8,00 %	258 €	258 €	51,60 €

Subvention Fonctionnement

Budget
3 306,00 €

Prise en charge
2645 €

Dépenses réelles au pro-rata Silos

Budget accordé					7 214,00 €	
Épicerie	Quote-part	Pourcentage du total	Budget au pro-rata	20 % de reste sur 80 % subventionné		
Gourmandigne	1	20,00 %	646 €	129,20 €		
La fourmi Gou	1	20,00 %	646 €	129,20 €		
Point Rencont	1	20,00 %	646 €	129,20 €		
La poire en de	1	20,00 %	646 €	129,20 €		
L'épice Rit de	1	20,00 %	646 €	129,20 €		

Subvention Investissement

Budget
21 694,00 €

Prise en charge
17 355 €

Dépenses réelles au pro-rata Armoires

Budget accordé					14 480,00 €	
Armoires simples (TTC)					2 417,93 €	
Armoires doubles (TTC)					3 687,70 €	
Livraison					0,00 €	
Épicerie	Armoire	Prix armoire	20 % de reste sur 80 % subventionné	Reliquat à financer au pro-rata		
Gourmandigne	.		0,00 €	0,00 €		
La fourmi Gou	Simple	2 417,93 €	483,59 €	0,00 €		
Point Rencont	Double	3 687,70 €	737,54 €	0,00 €		
La poire en de	Simple	2 417,93 €	483,59 €	0,00 €		
L'épice Rit de	Double	3 687,70 €	737,54 €	0,00 €		

Le budget final d'achat étant inférieur au budget prévu, les épiceries n'ont pas d'autre reliquat à dépenser que les 20 % non subventionnés

Mise en place et animation

La mise en place de produits secs issus de l'agriculture biologique et vendus sous forme de VRAC dans les ESS, a nécessité la mise en place d'interventions de sensibilisation auprès des bénéficiaires (ateliers de cuisine, recettes à base de légumineuses et céréales, modalité de conservation, réutilisation des contenants). Le choix des produits sélectionnés par les Épiceries a dû être identifié sur un mode comparatif en termes de coût aux produits identiques mais non BIO et non en vente en VRAC disponibles dans les épiceries.

Bilan de l'action

L'action a concerné pour l'année 2024 **1 373 foyers** pour **3 064 personnes** pour l'ensemble des **5 Épiceries** participant au projet.

Ce projet est très apprécié par les bénéficiaires et les structures luttant contre la précarité alimentaire. L'opportunité de valoriser dans leurs locaux un « espace de vente » en VRAC issu de l'agriculture raisonnée a eu un impact important sur l'accompagnement des populations en situation de précarité.

Points forts de l'action

- Accès pour les bénéficiaires des épiceries à des produits de qualité, accompagné d'une culture du « Mieux Manger » par une consommation alimentaire plus saine.
- Action de socialisation à travers les ateliers cuisine et les actions d'informations (sydévom)
- Repérage des personnes en situation de fragilité alimentaire (qualité nutritive des aliments, excès de consommation de produits transformés,)
- Accès pour les épiceries à des denrées permettant de faire évoluer les pratiques alimentaires en initiant l'achat de produits vendus sous forme de VRAC issus de l'agriculture biologique.
- Valorisation des produits tels que les légumineuses et céréales dont le coût et les valeurs nutritives sont reconnues par les diététiciens/nutritionnistes
- Action en adéquation avec le projet d'Etat « Mieux Manger pour Tous »
- Possibilité de dons via un partenariat avec la BA (palettes de produits vendus en VRAC)

Points faibles de l'action

- Mobilisation et sensibilisation des bénéficiaires et bénévoles nécessitant des actions à visé éducative et informatives. Un changement de pratiques alimentaires se fait de façon évolutive, ce qui oblige à multiplier les actions d'animation sur la durée.
- Renouvellement des produits secs permettant de réapprovisionner le contenu des Silos dont le coût ne peut être porté par la majorité des ESS

Impacts de l'action

Impacts sur les Bénéficiaires

- Accès à une alimentation saine et nutritive au bénéfice des familles. Nous pouvons donc présumer d'un impact sur les plus jeunes, pour une évolution positive vers une alimentation plus saine et une consommation réfléchie.
- Accès a des produits secs BIO et en quantité souhaitée et adaptée au budget.
- Les ateliers cuisine développent le lien social. Le lien avec les équipes encadrantes (professionnels et bénévoles) se renforce et autorise ainsi un accompagnement ciblé et identifié, vers un changement de pratiques alimentaires dans le respect des différences culturelles ou autres.
- L'identité sociale et la participation à l'effort national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la biodiversité, le réchauffement climatique.
- Une inscription dans un territoire.

Impacts sur les Épiceries Sociales

- Un apport complémentaire en produits de qualité
- Un espace dédié et équipé dans leurs locaux
- Un accompagnement vers une alimentation plus saine, consolidé par la présence de produits secs de qualité nécessitant une préparation culinaire et des informations sur les valeurs nutritives des aliments
- Une sensibilisation des intervenants et accompagnants des épiceries sociales (salariés et bénévoles). Cette sensibilisation est un facteur essentiel permettant de faire évoluer les pratiques d'achats des consommateurs.
- Une participation active dans le cadre de l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

Objectifs et souhaits 2025

- Renouvellement de la subvention fonctionnement permettant de réitérer l'achat des denrées et poursuivre la mise en place éducative de l'action
- Persévérer dans la mise en place d'achats collectifs favorisant une baisse du coût des produits
- Multiplier les ateliers culinaires orientés vers la consommation de légumineuses et céréales permettant l'adhésion des bénéficiaires par l'expérience et la prise en compte des enjeux.
- Recherche de partenaires financeurs afin de faire évoluer le projet ou maintenir le projet

L'aide au fonctionnement des Épiceries

Les actions suivantes ont été mises en place afin de soutenir le fonctionnement des épiceries :

- Quote-part achat : le montant des quote-part achat a été calculé au prorata des filles actives.
- Des comptes clients ESPICIARE ont été ouverts dans 5 MGS permettant aux Épiceries d'effectuer leurs achats en autonomie suivant leur quote-part achats
- Coordination des commandes et livraisons dans le cadre des projets en cours (paniers solidaires et Vrac)
- Organisation de visites des exploitations avec ateliers de fabrication et partage de la production lors de repas collectifs
- Recherches de producteurs et associations permettant l'approvisionnement des Épiceries en fonction de leurs budgets et de leurs besoins
- Visites des ESS adhérentes et mise en place de questionnaires de satisfaction destinés aux bénéficiaires permettant les diagnostics actions.
- Gestion des échanges de denrées et autres produits entre Épiceries adhérentes.

Projets et Actions 2025

Espiciare souhaite mettre en place les projets et actions suivantes en 2025 :

- Maintien du poste de coordinatrice suite au renouvellement du financement de la DREETS PACA dans le cadre du projet « Mieux manger pour Tous » pour l'année 2025.
- Développement du partenariat avec le PAT 04 dans le cadre d'actions communes en faveur d'une alimentation locale et durable.
- Mise en place du partenariat envisagé avec la BA permettant de valoriser d'achats groupés, de dons en faveur des ESS (les paniers de la mer et dons en nature)
- Mise en place de la coordination des cueillettes solidaires au bénéfice des ESS adhérentes. Contacts avec les agriculteurs locaux afin de leur transmettre les documents relatifs à la mise en place des cueillettes sur leurs exploitations et création d'une base de données communes aux ESS favorisant une organisation optimale et permettant de ne pas multiplier les demandes faites auprès de ces derniers afin de ne pas pénaliser leur temps de travail. Cette base de données devra faire état également des quantités et produits récoltés.
- Mise à disposition de la coordinatrice en soutien a une ESS adhérentes
- Participation active aux ateliers « accélérateur de projet » organisés par le DREETS PACA
- Recherche de financements permettant de renouveler les denrées destinées à la vente de produits vendus en VRAC
- Réorganisation de la distribution des « Paniers solidaires » si le financement est renouvelé en 2025
- Organisation de visites d'exploitations et d'ateliers en faveur des ESS adhérentes permettant les rencontres inter épiceries et l'accès pour les bénéficiaires a une alimentation locale, durable et basée sur la consommation de produits non transformés.
- Rédaction des bilans destinés aux financeurs. Bilan intermédiaire du financement appel a projet « Mieux manger pour Tous » afin de permettre le maintien du poste de coordinatrice en 2026.